

LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU LITTORAL CACEM A L'AUNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Séminaire Intermodalité Terre/Mer-Fleuve

2 décembre 2025

LE LITTORAL CACEM : UN ESPACE SOURCE D'ENJEUX MULTIPLES

La CACEM concentre sur son littoral la majeure partie des équipements structurants, des espaces de centralités habitées mais aussi un écosystème d'exception notamment la mangrove. De nombreux projets d'aménagement ont été recensés sur ce territoire

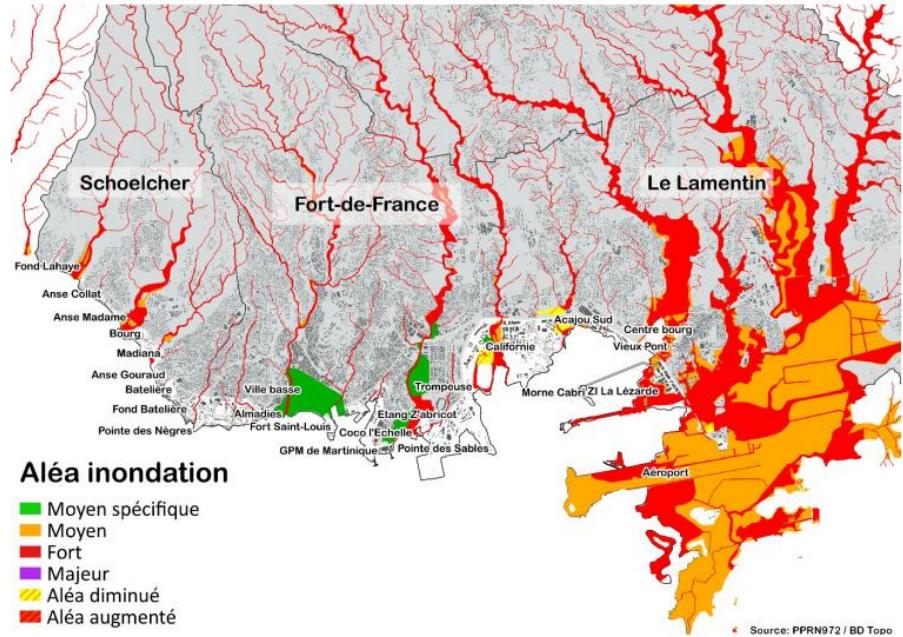


Ces projets sont de nature variée :

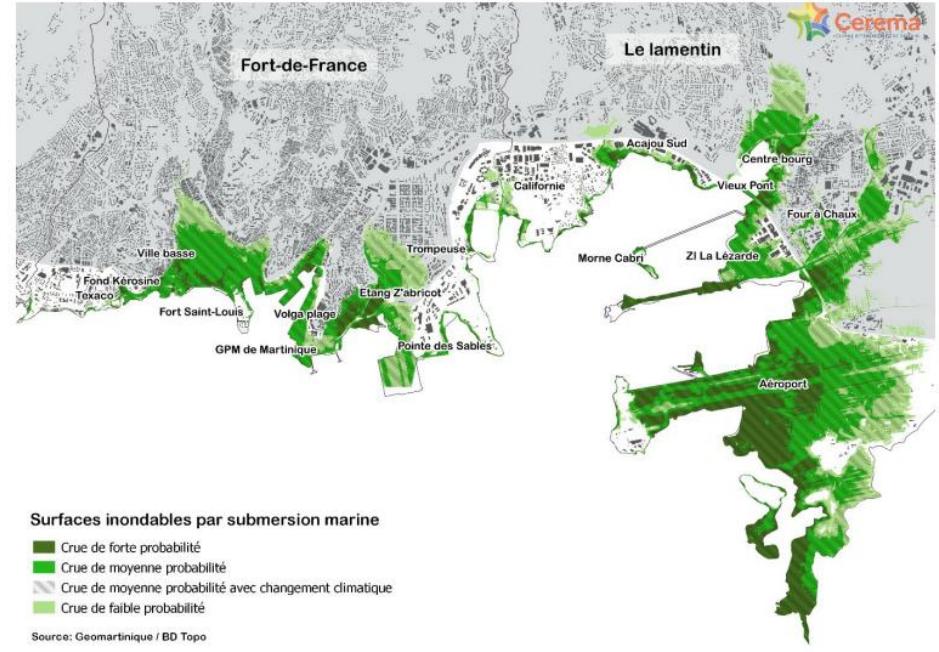
- développement du nautisme et de la plaisance ;
- - mouillage et la plaisance ;
- - filière de la pêche ;
- - lutte contre l'habitat indigne ;
- - désenclaver, réorganiser et améliorer la circulation ;
- - développement économique ;
- - accroître les capacités d'accueil de l'aéroport ;
- - développement touristique ;
- - préservation du patrimoine naturel ;

Synthèse: Le littoral CACEM est soumis à une forte pression urbaine (Zone d'activités en limite, centre bourgs, nombreuses zones d'habitat, équipements, projets ...) alors même qu'il compte un environnement d'exception à préserver : la mangrove.

LE LITTORAL CACEM : UN ESPACE SOUMIS AUX RISQUES



En plus des risques naturels, la CACEM est impactée par les aléas littoraux tels que : la submersion marine, la houle cyclonique et l'érosion marine. Elle est également exposé aux risques technologiques (PPRT). Les effets du changement climatique sont de plus en plus forts



Synthèse: Le littoral CACEM est particulièrement soumis aux risques de différentes natures et origines, et les impacts des événements notamment liés aux changement climatique sont de plus en plus forts : ils nécessitent donc une prise en compte dans les stratégies territoriales.

LA STRATÉGIE D'AMENAGEMENT DU LITTORAL DE LA CACEM FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



**UN OBJECTIF CENTRAL :
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE RÉSILIENT
AVEC L'ENSEMBLE DE SES FORCES VIVES**

**AXE 1 : S'APPUYER SUR LES
RESSOURCES NATURELLES DU
TERRITOIRE POUR CONSTRUIRE SA
RÉSILIENCE**

**AXE 2 : ADAPTER LES LIEUX DE VIE ET
D'ACTIVITÉS MAJEURS POUR GARANTIR
LA VITALITÉ DU TERRITOIRE**

**AXE 3 : PROTÉGER A COURT ET MOYEN
TERMES LES BIENS ET LES PERSONNES
EN S'APPUYANT SUR LES ACTEURS DU
TERRITOIRE**

**ORIENTATION 1 : COMPRENDRE, COOPÉRER ET MOBILISER POUR
CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE**

**ORIENTATION 2 : MIEUX APPRÉHENDER LES EFFETS DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VALORISER PLEINEMENT LES CO-
BÉNÉFICES TERRITORIAUX DE LA MANGROVE**

**ORIENTATION 3 : DE L'AMONT À L'aval, INTÉGRER L'EAU, SOUS
TOUTES SES COMPOSANTES, DANS L'AMÉNAGEMENT**

**ORIENTATION 4 : ANTICIPER L'AVENIR FONCTIONNEL ET
ÉCONOMIQUE DU CENTRE DE FORT DE FRANCE ET DES
CENTRALITÉS DE L'AGGLOMÉRATION**

**ORIENTATION 5 : PARTICIPER À LA DÉFINITION DES MODALITÉS
D'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS PRIORITAIRES
EN ZONE DE RISQUE**

**ORIENTATION 6 : ENGAGER LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE
COORDONNÉE DE GESTION DE CRISE ADAPTATIVE**

**ORIENTATION 7 : CRÉER LES CONDITIONS POUR UN AMÉNAGEMENT
INNOVANT DU LITTORAL**

**ORIENTATION 8 : PRIORISER LA RELOCALISATION ET
L'ADAPTATION POUR LES QUARTIERS CUMULANT RISQUES
IMMÉDIATS ET HAUSSE DU NIVEAU MARIN**

ET APRES?

**UNE ETUDE PRISE EN COMPTE DANS LE
CADRE DE LA REVISION DU SCOT**

UNE GOUVERNANCE A ETABLIR

DES ACTIONS A PRIORISER

DES PARTENARIATS A (RE)METTRE EN PLACE

**UNE SENSIBILISATION A
POURSUIVRE**



Merci de votre attention